



A vos agendas

6^e semaine de la solidarité internationale en Mayenne 9 au 30 novembre 2007

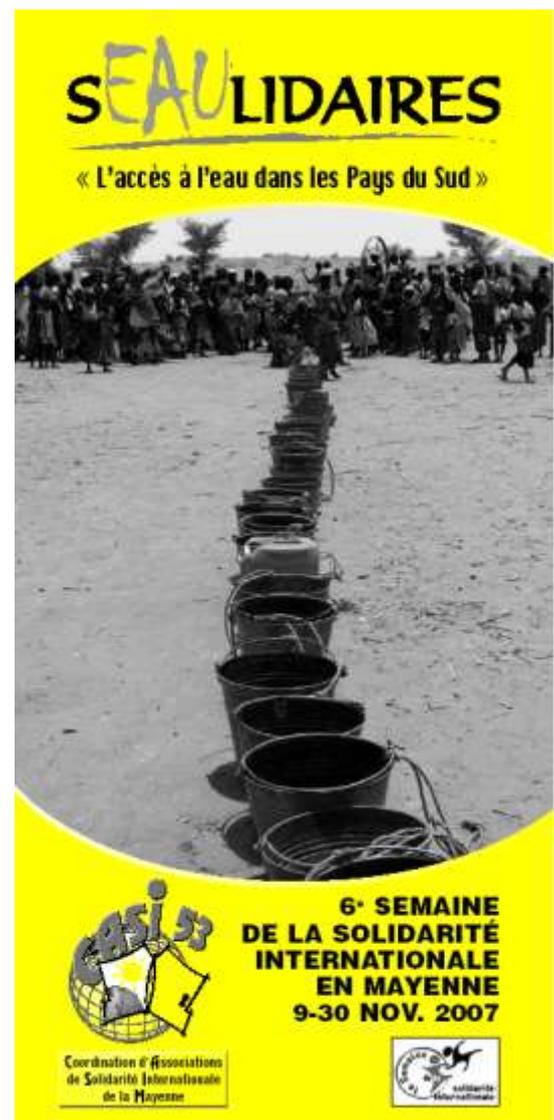
Pour la 6^e semaine de la solidarité internationale en Mayenne, les associations de la Coordination d'associations de solidarité internationale de la Mayenne (CASI 53) ⁽¹⁾ ont choisi de mettre l'accent sur les questions de l'accès à l'eau dans les « pays du Sud ». « *Tout le monde est un peu au courant de ces réalités, déclare Jean-Louis Chemin dans l'éditorial du programme... Mais y passer du temps, rencontrer des témoins, des experts, des associations qui agissent ; ce ne sera pas perdre votre temps* »...

Au programme, entre autres :

- Lundi 12 novembre, à 20h15, à l'Espace régional, à Laval, *L'Or bleu, ressource ou marchandise*, film de Didier Bergounhoux, suivi d'un débat avec Henri Chabert, président de l'ONG Eau Vive, et témoignage d'associations mayennaises.
- Jeudi 15 novembre, à 20h15, à l'Espace régional, à Laval, film et débat sur le thème : « Accès à l'eau et à l'assainissement : inégalités dans le monde et moyen d'y remédier ». Participation de Patrick Flicoteaux, du Secours Catholique — Caritas International.

Contacts et renseignements :

CASI 53
Secrétariat c/o CRIDES
37 rue Victor, à Laval
Tél. 06.86.37.45.07 ou 02.43.53.81.54



⁽¹⁾ - Cf. *La Lettre du CEAS* n° 183 d'octobre 2003.

Municipales

Toujours « 1999 » comme référence pour le nombre de conseillers municipaux

Le nombre de conseillers municipaux est déterminé par la population de la commune : onze dans une commune de 100 à 499 habitants, par exemple, et quarante-cinq à Laval qui compte plus de 50 000 habitants.

C'est toujours le recensement de 1999 qui va servir de référence en 2008. Il y aura donc le même nombre de conseillers municipaux. Sauf, éventuellement, pour les communes ayant réalisé un recensement complémentaire et qui verraient leur population changer de tranche : ce sera le cas, notamment, de Saint-Ouen-des-Toits, Châlons-du-Maine, Bonchamp, Louverné, Marigné-Peuton et Martigné

-sur-Mayenne.

Ainsi, les recensements réalisés depuis 2004 ne seront pas pris en compte. Ce n'est que fin 2008 que l'INSEE publiera au *Journal officiel* les chiffres des populations légales de toutes les communes. Pour des raisons d'égalité, elles porteront sur une année de référence, en l'occurrence 2006. Cela implique que l'INSEE corrige les résultats des enquêtes réalisées avant ou après 2006. Pour cela, l'INSEE se servira notamment de la taxe d'habitation. A partir de 2009, la population sera actualisée chaque année, au 1^{er} janvier.

Mercredi 7 novembre, à Bierné : la première des « Municipales »

Sous l'impulsion d'un groupe d'administrateurs très motivés, le CEAS se lance dans une opération inédite : organiser des réunions d'information et de sensibilisation dans tout le département, plus particulièrement à l'intention de tous les citoyens qui ont déjà décidé de se présenter aux élections municipales de mars 2008, ou du moins qui y réfléchissent...

Huit réunions sont programmées : la première est prévue le mercredi 7 novembre, à 20h30, salle de la Mairie, à Bierné.

Au programme :

- Intervention de cadrage sur le rôle du Conseil municipal, la réglementation pour être candidat, les droits et devoirs des élus, ainsi que sur un certain nombre d'enjeux importants, du moins pour le CEAS, tels la démocratie participative, la parité, le développement durable, l'intercommunalité...
- Échanges avec des élus sur leur engagement, ce que cela leur a apporté, leur expérience de « bonne gouvernance démocratique ».

Entrée gratuite. Remise de fiches techniques.

La pensée hebdomadaire

Guy Carcassonne, professeur de droit et constitutionnaliste, par ailleurs membre de la Commission de la réforme constitutionnelle, « a proposé de mettre à l'amende les députés (trop) absentéistes. De grandes voix se sont élevées pour crier au complot contre la représentation nationale. Étonnant réflexe corporatiste. Que dirait-on si les professeurs ne se présentaient pas en salle de classe ? Si les conducteurs de TGV préféraient la pêche à la ligne à la conduite de leur machine ? »

Jack Dion, « Un service minimum à l'Assemblée nationale ? », *Marianne* du 4 août 2007.